

La Lettre de



N° 77, octobre 2006

LE TROTTOIR, C'EST POUR LES PIETONS

En juin dernier, un habitant du 15^e est venu nous voir à notre stand à la fête du vélo sur la place de la Bastille. Ce n'était pas un cycliste mais un aveugle, qui voulait nous expliquer la gêne que lui procurent tous les objets (dont bien sûr les vélos) qui encombrant les trottoirs. Il a été agréablement surpris d'apprendre que les associations de cyclistes, contrairement aux motards, ne justifient pas le stationnement sur les trottoirs mais demandent au contraire que le stationnement des véhicules, à 2 comme à 4 roues, motorisés ou non, soit implanté sur la chaussée. Il nous a donné un texte que nous publions volontiers en page 3 de la présente lettre.

Ce texte nous engage d'autant plus, comme nous le faisons depuis longtemps, à nous opposer au principe, malheureusement de plus en plus fréquent, d'implantation de pistes cyclables et d'arceaux de stationnement sur les trottoirs. Et bien entendu en tout premier lieu au désastreux "aménagement cyclable" accompagnant le tramway sur les Maréchaux. C'est pourquoi nous souhaitons que de nombreux adhérents de l'association participent, en compagnie du maximum de cyclistes, à la visite sur place de ces aménagements que nous organisons dimanche prochain 22 octobre, pour qu'ils se rendent compte eux-mêmes que nos critiques ne sont en rien exagérées.

Dimanche 22 octobre : sortie sur les Maréchaux organisée par Vélo 15et7, en marge de la "rando du tram" organisée par la ville de Paris et la RATP

Cette visite vous permettra de découvrir, en situation, les nombreuses difficultés du cheminement destiné aux cyclistes, sur lesquelles les associations attirent en vain, depuis plus d'un an, l'attention des partenaires du projet.

Rendez-vous à **14h** à la **station « Pont de Garigliano »** du tram,
à l'**entrée haute de France-Télévision**



**Vélo 15et7 : L'association des cyclistes
des 7^{ème} et 15^{ème} arrondissements**

Association loi 1901 déclarée au J.O. du 31.01.1990

68, rue des Cévennes, 75015 PARIS

1 40 60 76 74 / 6 82 43 06 73

velo.XVetVII@wanadoo.fr

<http://velo15et7.free.fr>

La « journée sans ma voiture » devient la « journée sans mon vélo »

Le 22 septembre, à l'occasion de la « journée sans ma voiture », Vélo 15et7 et Vélorution appelaient les cyclistes à aller tourner autour de la place de l'Étoile afin de dénoncer les politiques qui tournent en rond.

Le rassemblement spontané a eu lieu et s'est déroulé dans une réelle bonne humeur, avec environ 200 cyclistes qui pendant près d'une heure ont tourné en rond au centre de la place de l'Étoile dans un mélodieux concert de sonnettes.

Pendant 10 minutes, la circulation a été complètement bloquée par les cyclistes, devant les regards ébahis de quelques agents de police postés sous l'Arc de Triomphe, et visiblement sans consignes claires concernant la manière de gérer cette manifestation. Pendant ces dix minutes, la place de l'Étoile a véritablement été rendue aux piétons et cyclistes, puisque des touristes ont même pu traverser la place à pied ; malgré les coups de klaxon répétés des automobilistes, la place avait – l'espace d'un instant – retrouvé sa dimension humaine.

Vers 19h30, le cortège s'est dissous progressivement ; mais une soixantaine de cyclistes, alors qu'ils discutaient tranquillement, ont été interpellés sous le motif d'« entrave à la circulation ». Ils ont été emmenés au poste et leurs vélos consignés.

Encombrée par tant d'interpellés, la police a finalement relâché les cyclistes dans la soirée, qui n'ont pu retrouver leurs vélos que tard dans la nuit, en constatant parfois de la casse.

60 cyclistes interpellés pour avoir bloqué la circulation sur la place de l'Étoile pendant 10 minutes.

Rappelons que tous les jours, ce sont des centaines de véhicules qui,

garés sur les pistes ou bandes cyclables, « entravent la circulation » des cyclistes, et des centaines d'autres qui « mettent en danger la vie d'autrui » en commettant des délits – dangereux et impunis – tels que de doubler un vélo en le frôlant ou en ne tenant pas compte des priorités (comme si la priorité était proportionnelle à la puissance du moteur), témoignant ainsi du mépris envers les cyclistes, dont les automobilistes ont tendance à penser qu'ils gênent la circulation.

Les cyclistes ne gênent pas la circulation, ils **sont** la circulation.

La manifestation du 22 septembre reste pour tous ceux qui y étaient un souvenir au goût particulier : un mélange d'un sentiment d'injustice et d'une réelle joie d'être là, d'avoir ensemble reconquis un espace livré habituellement aux moteurs. Et le 22 septembre devra en tout état de cause rester une date essentielle dans le calendrier militant, chaque année, malgré le désintérêt politique flagrant pour ce qui fut nommé consécutivement la « journée sans voiture », la « semaine de la mobilité », l'opération « bougez autrement » et qui, électoralement parlant, doit être moins vendeur que le salon de l'automobile.

Sur Internet :

Lisez un **compte rendu** détaillé de la manifestation sur le site de la Vélorution :

- <http://www.velorution.org/articles/318.html>

Visionnez une **vidéo** de la manifestation :

- http://www.dailymotion.com/tag/manif/vid eo/xf8sh_1-velorution-22-09-06



Stationnement

Pour parler du stationnement, nous avons laissé la parole à Bernard Raoult, habitant du 15^{ème} arrondissement et non voyant, confronté chaque jour à l'encombrement des trottoirs, y compris par des vélos stationnés illégalement sur les barrières ou les poteaux. Ses contacts fréquents avec la mairie, la voirie et la préfecture et ses démarches auprès des autorités, ont conduit à de réelles améliorations sur son parcours quotidien – avec notamment la création de stationnement vélo.

Tout d'abord, il faut savoir qu'un aveugle peut vivre à peu près normalement et ne peut pas être accompagné dans chacune de ses sorties. Pour se rendre à son travail, ou pour faire une promenade quotidienne nécessaire à sa santé et à son moral, il a dû parcourir et étudier son trajet qui excède rarement une heure (2 heures aller et retour) avec un accompagnateur, puis le mémoriser. Préalablement, il a dû apprendre à marcher droit, à se servir de la canne, à se maintenir en éveil.

Ensuite, tous les obstacles permanents, le sens de la circulation, le sol, les immeubles, etc. deviennent des repères qui lui permettent de se situer. Avec un peu d'angoisse, il peut alors cheminer seul sur ce parcours, usant de la canne blanche pour se guider au long des immeubles, des bordures de trottoirs et pour détecter les obstacles. Il suit la canne, s'aidant des pieds qui identifient le sol, des mains, des bruits, des odeurs. Il compte les pas entre certains repères et, avec l'habitude, il a des automatismes du comportement et des réactions instinctives. Tout ceci implique une concentration soutenue qui ne doit pas être perturbée et suppose que le trajet connu ne présente pas d'imprévus, et quel soulagement quand cette sortie se termine sans incident ! Plus tard, il devra s'accoutumer aux modifications de son trajet, les temporaires (travaux de voirie, réfections de magasins, ravalements d'immeubles, etc.) et les définitives (réaménagement des carrefours, des trottoirs, implantations de potelets).

Or, des imprévus, il en a de nombreux sur nos trottoirs parisiens et c'est là que commencent les tribulations de notre aveugle. Outre les modifications temporaires ou permanentes de son trajet qui le perturbent, auxquelles il doit s'habituer, il faut noter que nos trottoirs, quelle que soit la largeur, 1m ou 4m, sont encombrés 24h/24 par des conteneurs à ordures, des tas de débris de toutes sortes et surtout, par des véhicules à deux ou quatre roues qui stationnent illégalement, y compris sur les passages « protégés ». Ils sont particulièrement gênants et dangereux pour notre aveugle qui s'y heurte, y casse sa canne blanche, s'y blesse, y souille et déchire ses vêtements. Ces obstacles inconnus le détournent de son trajet, il manque un repère : il est désorienté, il est perdu ! Et s'il casse sa canne, il est désemparé, bloqué sur le trottoir comme un automobiliste serait bloqué en pleine campagne sans une goutte d'essence.

Notre aveugle ne supporte plus de se heurter à tout ce qui traîne sur nos trottoirs mais il ne renoncera pas à ses sorties quotidiennes à cause de l'incivisme, voire même de la bêtise de quelques-uns. Lorsqu'elles sont possibles, les discussions avec les utilisateurs de ces engins vont de la conversation plus ou moins courtoise jusqu'à... l'agression physique qui l'envoie à l'hôpital. C'est ainsi ! Il est souhaitable que les résidents de notre quartier et les utilisateurs de la rue prennent conscience de la gêne qu'ils causent en encombrant ainsi les trottoirs.

Bernard Raoult

Brèves

Les cyclistes de Perpignan réalisent une bande cyclable

« (...) L'association Vélo En Têt (...) lasse de l'auto-satisfaction générale de la Ville concernant sa politique cyclable, a décidé de faire un acte symbolique en la peignant elle-même sur une centaine de mètres. »

Malheureusement la durée de vie de cette piste fut exceptionnellement courte (une heure et demie) puisque, malgré le fait qu'elle fonctionnait parfaitement, sans gêne de la circulation, la municipalité l'a fait supprimer par son service de nettoyage, au karcher.

- http://veloentet.free.fr/article.php3?id_article=82

Bientôt un cycliste de plus à Paris ?

L'idée de proposer à M Denis Baupin une balade sur la piste cyclable des maréchaux semble faire son chemin à l'Hotel de Ville : Le Parisien du 24/09 rapporte en page 3 les paroles suivantes de M Delanoë lors de son compte rendu de mandat à la mairie du Xème :

«Et pour détendre l'atmosphère, Bertrand Delanoë se retourne vers Denis Baupin, l'adjoint chargé des déplacements 'Et si on allait faire un tour de vélo sur les maréchaux avant l'inauguration du tramway ? j'ai une vieille bicyclette qui ne sert à rien dans ma cave' ».

Il y a fort à parier que le jour dit, la préfecture de Police aura débarrassé ladite piste cyclable de tous ses objets encombrants, mais peut être que cette sortie en vélo fera de M Delanoë un nouvel adepte et son vélo "qui ne sert à rien dans sa cave" retrouvera une belle utilité.

Transmis par une adhérente

Permis piéton

« Chaque année, plus de 50 enfants piétons sont tués dans la rue et 400 sont gravement blessés. Un accident sur deux a lieu sur le trajet domicile école et dans un cas sur quatre l'enfant est responsable de son accident. » (source : Ministère de la Défense)

Au vu de ces chiffres, le ministère va-t-il interdire les voitures aux abords des écoles ? Non ! Il va instaurer un « permis piéton » pour que les enfants de 8-9 ans apprennent à raser les murs, normalisant ainsi une violence routière qui est tout sauf normale. S'il est certain qu'il faut sensibiliser les enfants aux questions de sécurité routière, comme les gendarmes le faisaient déjà en initiant les enfants au code de la route lors de parcours en vélo, il semble ahurissant que ce soit aujourd'hui la responsabilité des enfants d'assurer leur propre sécurité et non pas celle des autres usagers de faire attention aux plus faibles, alors même que les enfants ne sont pas responsables des accidents dont ils sont victimes dans 3 cas sur 4

A quand une nouvelle option au bac « M'habiller décentement pour ne pas être agressée » ou « Jamais à la banque sans mon gilet pare-balle » ?

Les cyclistes de Blois inaugurent un mode de stationnement qui réglerait tous les problèmes...

Répondant au pied de la lettre au maire de Blois qui avait déclaré que les cyclistes n'avaient qu'à « attacher leurs vélos aux arbres », les adhérents de Vélo 41 (Association des usagers de la bicyclette du Loir et Cher) ont organisé le 22 septembre dernier, à l'occasion de la journée sans voiture, un « accrochage de vélo ». Le résultat est saisissant.

<http://velo41.over-blog.com/>



L'Agenda

Mercredi 22 novembre : Assemblée Générale de l'Association à 20h à la maison communale (69, rue Violet)

